

Prix d'excellence en environnement et en développement durable - *Conscientia*

Brossard remporte les honneurs pour son *Plan directeur de gestion des milieux naturels*

Brossard, le 28 novembre 2014 – La Ville de Brossard est fière d'avoir remporté, hier soir, un prix en environnement décerné par le Conseil régional de l'environnement de la Montérégie à l'occasion du Gala des prix *Conscientia*. En effet, elle a remporté les honneurs parmi quatre finalistes dans la catégorie « Conservation et mise en valeur des milieux naturels » pour l'élaboration de son *Plan directeur de gestion des milieux naturels*. L'événement s'est déroulé à L'Espace Rive-Sud de La Prairie, sous la présidence d'honneur de M. Charles Tisseyre, journaliste scientifique de renom.

« Nous sommes honorés d'avoir remporté ce prix parmi plus d'une quinzaine d'initiatives environnementales structurantes en Montérégie. Pour ce plan directeur, nous avons mis à contribution notre savoir-faire et l'expertise de plusieurs partenaires qui ont tous travaillé en collégialité pour doter Brossard d'une vision concrète et porteuse d'avenir pour toute notre collectivité », a indiqué le président du Comité consultatif sur l'environnement et le développement durable (CCEDD) de Brossard et conseiller municipal, Alexandre Plante.

Par ce plan directeur, Brossard se distingue comme première ville de la Montérégie à présenter une planification globale de ses interventions en matière de préservation et de conservation des milieux naturels sur son territoire, et ce, sans compromettre le développement urbain. Cette démarche innovatrice et intégrée cible les actions à prendre d'ici 2017 afin de préserver ces écosystèmes de grande valeur tout en facilitant leur accès à la population.

Avec plus de 1 000 hectares de milieux naturels répartis sur son territoire, Brossard souhaite devenir un chef de file en ce domaine et se positionner comme un acteur clé dans la création de la *Ceinture verte* dans la région métropolitaine.

Rappelons que le *Plan directeur de gestion des milieux naturels* de Brossard a été adopté par le conseil municipal en septembre dernier. Pour le consulter, visitez **brossard.ca** (section « Services aux citoyens », onglet « Sols et biodiversité »).



Bas de vignette (de gauche à droite) : Philippe Blais, président du Conseil régional de l'environnement de la Montérégie en compagnie des représentants de Brossard, dont Vincent Causse, chef de division de l'environnement, Mario Verville, directeur de l'urbanisme, Alexandre Plante, président du CCEDD et conseiller municipal (secteur S), Nicolas Bouchard, directeur général, Doreen Assaad, vice-présidente du CCEDD et conseillère municipale (secteurs J-L-N-X-Y), ainsi que Charles Tisseyre, président d'honneur de la soirée.